

EPREUVES DE SELECTION
BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
SPECIALITE EDUCATEUR SPORTIF
MENTION GOLF

DEMANDE D'ATTESTATION DE NIVEAU DE JEU

A envoyer par le candidat à

"Monsieur le directeur technique national de la Fédération Française de Golf
Service Formation – Fédération Française de Golf
68 rue Anatole France – 92903 LEVALLOIS PERRET CEDEX"

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Date et lieu de naissance : le,/...../..... à,

Tel :

Courriel :

N° de licence :

demande à la FFGolf de m'adresser mon « attestation de niveau de jeu »*

Cette dernière me sera délivrée par la Direction Technique Nationale si :

Pour les hommes, je suis titulaire d'un index de jeu égal ou inférieur à 7.4, et j'ai réalisé au minimum deux cartes avec un score inférieur ou égal au Standard Scratch Score plus 7 dans des grands prix ou des épreuves nationales fédérales. Une seule carte par épreuve pourra être retenue.

Pour les femmes, je suis titulaire d'un index de jeu égal ou inférieur à 9.4, j'ai réalisé au minimum deux cartes avec un score inférieur ou égal au Standard Scratch Score plus 9 dans des grands prix ou des épreuves nationales fédérales. Une seule carte par épreuve pourra être retenue.

Est dispensé du test technique mentionné par article 3 de l'arrête du 27 avril 2007, le sportif de haut niveau dans la discipline du golf inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée L 221-2 du code du sport.

Fait à :

le :

Signature :

Dès que le candidat reçoit cette attestation, il doit impérativement la joindre à son dossier d'inscription CREPS

* L'attestation de niveau de jeu est délivrée, sous 48 heures uniquement par courrier, en deux exemplaires originaux, l'un étant destiné au dossier d'inscription aux épreuves de sélection, l'autre étant conservé par le candidat.